



1 rue du 19 mars 1962
28190 COURVILLE SUR EURE
02 37 29 82 83
accueil@sirtom-courville.fr
www.sirtom-courville.fr

EXTRAIT DU EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Séance du Mardi 29 Avril 2025

Délibération 2025-19

Le mardi vingt-neuf avril deux mille vingt-cinq à dix-huit heures trente, les délégués des Communautés de Communes adhérant au S.I.R.T.O.M. se sont réunis en Comité Syndical à la salle polyvalente de Fontaine Simon, sous la Présidence de Monsieur Bertrand de LACHEISSERIE assisté de Monsieur MOREAU, Monsieur HAY et Madame Le NOC, vice-Présidents

Date de la convocation : 18/04/2025
Membres en exercice : 88
Membres ayant pris part au vote : 49

Secrétaire de Séance : Monsieur MOREAU Aurélien

Etaient présents (voix délibérative) :

Mesdames et Messieurs PIMENTA, MARAIS, LE NOC, GARNIER, GUILLEMET, BORNET, HAY, HALLOUIN, VINCENT, POINTEAU, RIOLET, DALEMAGNE, BUFFETRILLE, MENANT, SERRE, CAZE, DESVAUX, CHARDON, REVERSE, DUBOIS, ANDRE, ALLAIN, FUKS, BERTRAND, MICHEL, PARIS, SUBLEMONTIER S., SUBLEMONTIER D., BARTHET, PANIER, BRUNEL, SAULNIER, MAIGNE, BOULLAI, LE BLOAS, TREMIER, DUCROCQ, MENAGER, LABONNE, LUNEAU, BICHON, DE LACHEISSERIE, DONCK, MARTIN, BOUQUET, VERRER, MOREAU, VIGNERON, de la RAUDIÈRE.

Etaient absents excusés : Mesdames et Messieurs DEGLOS, PLESSIS, JULIEN, TEILLEUX, LOYER, LAVIRON, PELOUIN, RENONCET.

Etaient absents : Mesdames et Messieurs POLVE, RENARD, FILLETTE, CLAY, LE DORLOT, HUBERT, CHALON, ZAMPAGLIONE, DOMMEE, JAHANDIER, TESSIER, JEROME, GERARD, MOLLOT, JOVIGNOT, ROULLEAU, HUET, LEDEZ, BOURGEOIS, LEROY, BESNARD, PESCHEUR LABADIE, AUBRY, BAUDRY, GODEAU, GENTY, CHARREAU, LEDROIT, GUERIN, BIGEAULT.

Acquisition de deux parcelles jouxtant la déchèterie de Courville sur Eure

Le Président expose que lors de l'acquisition du bien jouxtant la déchèterie de Courville-sur-Eure en vue de la création du siège social du SIRTOM et de l'agrandissement de la déchèterie, il est apparu que deux parcelles inclus dans le projet appartenaient à la commune de Courville.

Ainsi, afin d'être en cohérence sur la totalité de l'emprise du projet d'agrandissement de la déchèterie de Courville, il est proposé d'acquérir auprès de la commune de Courville, à titre gratuit, la parcelle ZD 202 pour une contenance 26 m2 et la parcelle ZD 214 pour une contenance de 16 m2.

Par délibération du 1^{er} Avril 2025, le conseil municipal de la commune de Courville sur Eure a autorisé la cession, à titre gratuit, des deux parcelles considérées au profit du SIRTOM.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré :

- **Approuve** l'acquisition à titre gratuit des parcelles ZD 202 et ZD 214 auprès de la commune de Courville sur Eure ;
- **Prend acte** que le SIRTOM prendra en charge les frais relatifs à cette acquisition ;
- **Donne pouvoir** au président de signer tous documents nécessaires à cette acquisition ;

Pour extrait certifié conforme

Le secrétaire de séance,
Aurélien MOREAU

Le Président,
Bertrand de LACHEISSERIE

Rendu exécutoire par le Président,
Compte tenu de la réception en préfecture Le 05/05/2025
Et de la publication Du 06/05/2025
Le Président,
Bertrand de LACHEISSERIE



PRÉFECTURE
D'EURE-ET-LOIR
45 MAI 2025
BUREAU COURRIER
ARRIVÉE